



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE D'AJACCIO
ET DE LA CORSE-DU-SUD

Assemblée Générale Extraordinaire

21 janvier 2013

Discours de Madame Nathalie CARLOTTI

**Présidente de La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio
et de la Corse-du-Sud**

Monsieur le Préfet,

Messieurs les Députés,

Monsieur le Président de l'Assemblée de Corse,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Exécutifs,

Monsieur le Président du Conseil général,

Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs,

Mes premiers mots en tant que Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, sont pour rappeler avec une grande émotion, mon amitié, mon affection et mon grand respect envers le Président NACER.

Il est évident que son ombre planera toujours au-dessus de notre Institution et au-dessus de nous tous.

Notre devoir sacré sera de respecter le mandat qu'il nous a transmis, de reprendre son flambeau afin de poursuivre la mission à laquelle il s'était dévoué et je tiens à remercier l'ensemble des Elus, de m'avoir confié cette charge aujourd'hui.

Lorsqu'en 2010 Jacques m'a sollicitée afin d'être présente sur la liste Pá Un Ecnúimíá Corsa, j'ai intégré cette équipe avec enthousiasme et confiance, car sachez-le, ici le terme d'équipe n'était pas galvaudé. Les anciens Élus, avec Jacques, ont parfaitement su intégrer les 16 nouveaux, dont je faisais partie. Nous avons appris à travailler ensemble et à partager des objectifs communs, malgré nos différences.

Souvenons-nous que le mandat d'Élu consulaire s'est toujours traduit pour nous, par l'engagement de l'institution vis-à-vis de ses ressortissants, commerçants, industriels, prestataires de service et la représentation de leurs intérêts.

Entreprendre, pour notre équipe n'est pas un vain mot, il s'agit d'oser, de savoir prendre des risques, de ne pas se décourager, d'être passionné et engagé.

Comment après avoir été animés depuis le début de notre mandat par ces convictions, aurions-nous pu choisir de ne pas poursuivre le travail débuté le 12 janvier 2011 ?

L'injustice de la mort de Jacques ne pourra être réparée, mais c'est avec la plus grande détermination que nous mènerons à bien ses projets et que nous ferons survivre ses convictions.

Je vous adresse à tous, élus, permanents, entrepreneurs, un message de confiance. J'ai une conscience aigüe de la situation dans laquelle se trouve notre Institution et des attentes de nos ressortissants.

Je mesure le poids de ma nouvelle fonction, et je vous affirme aujourd'hui que les Élus qui ont fait le choix de demeurer à la CCI, ont pris le temps nécessaire pour réfléchir à leurs responsabilités et à leurs devoirs.

Une volonté commune de poursuivre et de réussir nous anime. Nous sommes pleinement mobilisés et les ressortissants seront comptables de notre réussite.

Bien sûr, ce ne sera pas toujours facile.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'immobilisme nous est interdit.

Notre Institution, en ordre de marche, devra de nouveau rapidement se faire entendre et se repositionner comme la maison de tous les entrepreneurs.

Nous ne remettrons pas à demain les grandes décisions et je veux que notre équipe d'élus soit celle qui permettra à la CCI d'achever sa modernisation et d'être en phase avec les exigences de la réforme du réseau consulaire.

Les grands dossiers sur lesquels nous nous mobiliserons seront nombreux, ils concerneront les transports, le tourisme, la dynamisation du commerce de proximité, la formation des hommes, l'activité dans le rural, l'appui et le conseil aux entreprises, l'aménagement du fond de baie d'Ajaccio, la fiscalité et le développement durable. Chacun de ces dossiers, chacune de ces actions, auront une incidence sur la vie des entreprises insulaires et sur leur essor.

Nous mettrons particulièrement l'accent sur la proximité et la présence et le soutien aux entreprises, aux quatre coins de la Corse-du-Sud, notamment dans le rural.

Nous aurons plus que jamais besoin de l'appui de l'État, de nos Députés, de la Collectivité Territoriale de Corse, du Conseil général, des municipalités, et des Élus consulaires de Haute-Corse, car conformément aux aspirations de Jacques, nous gardons notre foi en la Corse.

Nous devons travailler dans l'unité à des projets communs sur le long terme et refuser toute forme de division partisane ou d'expression d'intérêts personnels, car rien ne serait plus contraire au développement de la Corse.

Ce sont nos principes et nos valeurs qui nous ont conduits à poursuivre notre mission à la CCI. Nous mesurons le travail qu'il reste à accomplir, mais pour Jacques et pour tous ceux qui nous accompagnent et nous font confiance, nous nous imposons un triple devoir :

Un devoir de volonté, un devoir de vérité et un devoir de lucidité.

Cet engagement déterminera chaque jour notre action, je vous en fais la promesse.

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs, je suis animée d'une grande confiance, car je suis convaincue que grâce à la détermination des Élus et à la mobilisation de l'ensemble des permanents, nous parviendrons à atteindre tous nos objectifs.

Je vous remercie de votre attention.